

SANTÉ MENTALE INDIVIDUELLE

ET SI VOUS AIDIEZ VOS SALARIÉS À PRENDRE SOIN DE LEUR SANTÉ MENTALE ?

Une solution clé en main pour aider vos collaborateurs à agir sur leur santé mentale.

- » Auto-évaluation des salariés et mise en relation avec des experts de la santé mentale.
- » Approche individuelle gérée via l'application Moodwork.



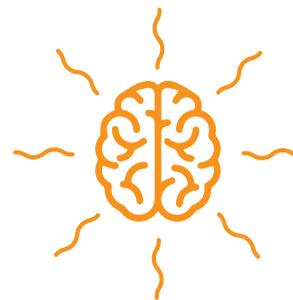
» LA SANTÉ MENTALE : UN ENJEU MAJEUR

Pression au travail, charge mentale démesurée, harcèlement... Autant d'agressions qui impactent la santé mentale des salariés.



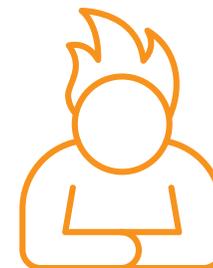
1 SALARIÉ SUR 3
a été victime
de harcèlement sur son
lieu de travail en 2022.

*(Source : Baromètre du harcèlement
au travail – qualisocial x Ipsos, 2022)*



73% À 82% DES SALARIÉS
indiquent que la difficulté à
concilier vie pro et vie perso
affecte leur santé mentale.

*(Source : Enquête conciliation vie personnelle –
vie professionnelle – APEC, février 2023)*



**22% DES ARRÊTS
DE TRAVAIL LONGS**
sont dus
au burn-out.

*(Source : Groupe VYV – Etude sur les arrêts
longs des salariés privé, 2023)*

LA RÉGLEMENTATION EN ENTREPRISE

Depuis le début des années 2000, un cadre législatif se développe et implique davantage les entreprises en matière de santé mentale.

» **Code du Travail - Art. L. 4121-1** : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »

» **Code du Travail - Art. L. 1151-1 à L1155-2** : « Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral [...] susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

» **ANI du 2 juillet 2008** : « Le stress au travail est considéré sur le plan international, européen et national comme une préoccupation à la fois, des employeurs et des travailleurs. »

Le saviez-vous ?

Opinion Way révèle dans son Baromètre T12 Empreinte Humaine que 27% des salariés interrogés indiquent avoir eu un arrêt maladie en 2023. Parmi eux, plus de la moitié ne s'est pas senti bien accompagné par son entreprise.

*(Source : Baromètre T12 Empreinte Humaine
Opinion Way : l'état de santé psychologique des
salarié.e.s se dégrade – Novembre 2023)*



» NOTRE SOLUTION COMPLÈTE

Grâce à l'application Moodwork, chaque salarié est invité en toute autonomie à :



» S'autoévaluer pour situer son niveau de bien-être

Vos salariés établissent leur plan d'action personnalisé grâce aux différents outils d'auto-évaluation.



» Découvrir et apprendre les bons réflexes

Vos salariés s'informent et agissent sur leur santé mentale en autonomie à l'aide de contenus adaptés à leurs besoins.



» Être accompagné de manière personnalisée

Les psychologues du travail et les autres spécialistes (coachs certifiés, ergonomes, etc.) accompagnent vos salariés par Chat, téléphone ou visioconférence et peuvent les mettre en relation avec vos acteurs internes de la prévention.

LES EXCLUSIVITÉS HARMONIE MUTUELLE

» Pour cet accompagnement 100% personnalisé, nous nous appuyons sur l'expertise de Moodwork, entreprise à mission. Moodwork propose via son application un réseau national de plus de 50 professionnels et accompagne déjà plus de 110 000 salariés. Cette solution a été testée auprès de 200 salariés Harmonie Mutuelle, dont 20% ont mis en place de nouvelles routines.

» Un programme de prévention santé mentale clé en main qui permet à vos salariés d'aborder des thématiques-clés avec des psychologues et d'autres professionnels de la santé mentale.

» Un tarif négocié par Harmonie Mutuelle et le groupe VYV (réduction de 30% pour les clients Harmonie Mutuelle) et un suivi de la mise en place par un tiers de confiance.



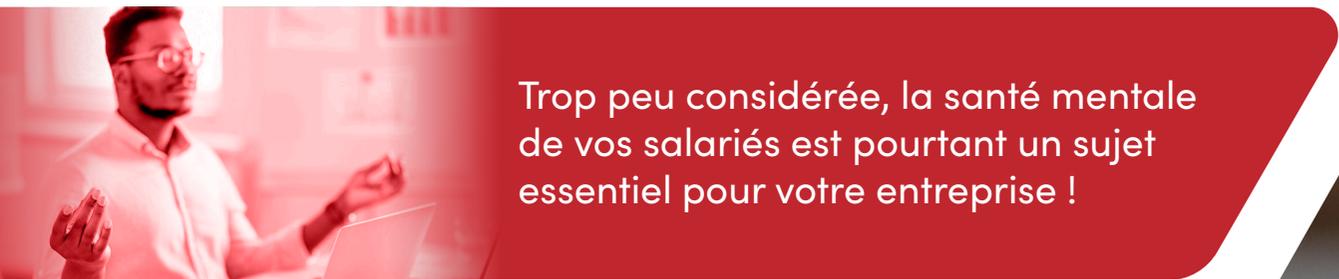
» EN RÉSUMÉ

Les bénéfices pour l'entreprise

- » Un service de prévention pour réduire le risque d'absentéisme.
- » Un bilan qualitatif et quantitatif du programme totalement anonymisé et un accompagnement tout au long du projet.
- » Un programme de prévention qui autonomise les salariés dans leurs démarches pour prendre soin de leur capital santé.
- » Une solution qui a déjà fait ses preuves : 5% des utilisateurs voient leur bien-être au travail augmenter. *(Source : Etude d'impact de Moodwork sur 500 salariés en 2023 pendant 12 mois)*

Les bénéfices pour les salariés

- » Un accompagnement individuel et totalement confidentiel, sans intrusion de la part de l'entreprise.
- » Un service qui améliore le bien-être des salariés et qui aide à diminuer les risques de burn-out.
- » Des échanges illimités avec des professionnels de confiance.
- » Une solution accessible partout et à toute heure.



Trop peu considérée, la santé mentale de vos salariés est pourtant un sujet essentiel pour votre entreprise !



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LL14UF62. Siège social : 62-68 rue Jeanne-d'Arc 75013 Paris. **Harmonie Mutuelle**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473 - N° LEI n° 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris. 4486A-0424_CAAU
Crédits photos : Adobe Stock / Getty Images. Document commercial.



RETROUVEZ NOS TÉMOIGNAGES D'EXPERTS SUR harmonie-mutuelle.fr/entreprises